



## Formulaire de déclaration d'intérêts et de confidentialité

*Note : le masculin est utilisé pour alléger le texte.*

Veillez remplir et soumettre votre formulaire signé par courriel à :  
Carolina Mancini, adjointe administrative, Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19

Courriel : [admin1.citf@mcgill.ca](mailto:admin1.citf@mcgill.ca)

Nom	
Prénom	
Établissement	
Ville/Province	
Courriel	
Téléphone	

Je déclare par la présente les intérêts suivants :

- Aucun conflit d'intérêts
- Conflit d'intérêts possible (veuillez préciser ci-dessous)

Domaine d'activité	Nature des intérêts/conflits

*(Veuillez ajouter des lignes au besoin)*

### Déclaration

J'ai bien lu les lignes directrices du Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 concernant les conflits d'intérêts et la déclaration de confidentialité. J'ai divulgué tous les intérêts que je perçois applicables actuellement en rapport avec le travail du Groupe de travail. Je comprends la nature confidentielle du processus d'examen et j'accepte de mettre cette déclaration à jour au besoin selon les nouveaux projets et questions dont seront saisis le Groupe de travail et/ou le secrétariat.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**Définition des intérêts**



1. **Scientifique** s'entend de toute situation dans laquelle une personne a un intérêt scientifique professionnel. Cela comprend toute situation dans laquelle une personne a :  
Un **intérêt direct (qui la disqualifie)** dans un dossier de demande, y compris lorsque la personne est candidat, copostulant ou répondant d'un pair dans le cadre du même cycle d'évaluation et/ou a pris part à la préparation d'une demande  
Un **intérêt indirect (qui ne la disqualifie pas)** dans un dossier de demande, y compris lorsque la personne détient du financement ou est en quête de fonds pour mener de la recherche sur le sujet en question; est en concurrence directe avec le(s) candidat(s); collabore en ce moment ou a collaboré avec l'un des candidats au cours des trois dernières années, comme l'attestent des publications conjointes ou des subventions conjointes, ou prévoit de le faire; supervise ou a supervisé les travaux de doctorat de l'un des candidats; a fourni une recommandation personnelle ou une lettre de soutien à un candidat ou a fourni des conseils ou une contribution à une demande ou à une proposition.
2. **Intérêt financier** : intérêt ou participation de nature économique dans un organisme ayant un intérêt dans le domaine. Cela comprend des actions, des titres ou des obligations; les droits de propriété intellectuelle (redevances, brevets, droits d'auteur) et toute autre situation pouvant se traduire par un avantage financier, direct ou indirect, découlant d'une décision prise par l'EDCTP (Partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques).
3. **Être membre d'un organe de gestion ou d'une structure équivalente** : participation à la prise de décision interne (membre du conseil d'administration, fiduciaire ou directeur) d'une entité publique ou privée ayant un intérêt dans le domaine.
4. **Être membre d'un organe consultatif scientifique** : participation aux activités d'un organe consultatif scientifique (permanent ou spécial) géré par un organisme ayant un intérêt dans le domaine concerné.
5. **Emploi** : toute forme d'occupation ou d'activité régulière, à temps partiel ou à temps plein, rémunérée ou non, y compris le travail autonome (consultation), au sein de tout organisme ayant un intérêt dans le domaine.
6. **Consultation ponctuelle ou occasionnelle**, c'est-à-dire toute activité ponctuelle ou occasionnelle dans le cadre de laquelle la personne concernée fournit des conseils ou des services à un organisme ayant un intérêt dans le domaine concerné. Cela inclut les services fournis à titre gracieux (gratuitement ou sans versement d'honoraires).
7. **Intérêts de membres de la famille et autres implications personnelles**, c'est-à-dire les intérêts en la matière détenus par des partenaires ou des personnes dépendantes de la personne qui soumet la déclaration d'intérêts, ainsi que tout lien personnel étroit qui peut être source de partialité.
8. **Autres appartenances ou affiliations** : toute appartenance ou affiliation qui échappe aux définitions énoncées ci-dessus, mais qui est pertinente aux fins de la présente politique, à toute organisation ou tout organisme ayant un intérêt dans le domaine concerné, y compris les organisations professionnelles.
9. **Autres intérêts pertinents**, c'est-à-dire tout intérêt qui échappe aux définitions énoncées ci-dessus, mais qui est pertinent aux fins de la présente politique.